

## Bulletin d'inscription

- OUI, je souhaite participer à la formation ayant pour thème **Maîtriser les statuts et la gestion des carrières des personnels non médicaux de la fonction publique hospitalière**, formation en distanciel, 2 et 3 décembre 2021 : 1558 € TTC
- J'ai bien pris note des conditions d'annulation\*.

(NB : le nombre de places est limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée\*\*)

### Vos coordonnées

#### Établissement

Adresse

CP Ville

Stagiaire Nom, Prénom

Fonction

E-mail

Responsable formation Nom, Prénom

Tél. Fax

E-mail

Cachet :

Date :

Signature :

#### Inscriptions :

- par courrier : retournez ce bulletin à LEH Formation : 253-255, cours du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux
- par courriel : [formation@leh.fr](mailto:formation@leh.fr)
- par télécopie : 05 57 57 08 69
- en ligne : [www.leh.fr/formation](http://www.leh.fr/formation)

### Le présent bulletin d'inscription vaut acte d'engagement dès signature.

\* Conditions d'annulation : les frais d'inscription seront facturés en cas d'annulation la veille de la formation, ou le jour même, ou en cas de non-présentation à la formation. Toute annulation devra être confirmée par courrier recommandé avec accusé de réception reçu par LEH Formation au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Les remplacements sont admis, sans frais et à tout moment.

\*\*Cachet de la poste ou date d'émission de la télécopie ou de l'email faisant foi.

Contact  
Sophie Durand  
Tél. 05 57 57 08 68 • Fax 05 57 57 08 69  
[formation@leh.fr](mailto:formation@leh.fr)



numéro d'existence en qualité  
d'organisme de formation :  
11753475275  
SIRET : 434 161 741 00013

## LEH Formation RH/Management



## MAÎTRISER LES STATUTS ET LA GESTION DES CARRIÈRES DES PERSONNELS NON MÉDICAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Judi 2 et vendredi 3 décembre 2021  
Formation en distanciel



[www.leh.fr/formation](http://www.leh.fr/formation)

**Groupe LEH** un groupe d'experts au service des professionnels de santé

Édition Formation Conseil Événement

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.  
Bulletin d'inscription à retourner par courrier affranchi à l'adresse indiquée au verso ou par télécopie au 05 57 57 08 69

## Pré-requis

Aucun pré-requis exigé

## Objectifs pédagogiques

- Appréhender les statuts de la fonction publique hospitalière à jour de la loi du 6 août 2019
- Connaître les textes législatifs en matière de gestion des carrières
- en tenant compte des nouveautés récentes
- Savoir mettre en pratique cette réglementation
- Être capable de conseiller, informer et répondre aux agents

## Public concerné

Cette formation s'adresse aux responsables de la gestion des ressources humaines, les cadres des directions ou services des ressources humaines, les gestionnaires GRH des directions ou services des ressources humaines, les cadres de proximité, les assistantes sociales du personnel, les représentants du personnel des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux publics. Formation accessible aux publics en situation de handicap.

## Durée

2 jours (12 heures)

## Méthode pédagogique

En début de formation : recueil des attentes des participants - En fin de formation : bilan avec le formateur sur l'évaluation de la formation grâce à une fiche d'évaluation qui porte sur l'atteinte des objectifs et un questionnaire de satisfaction à chaud. Un compte rendu est remis par le formateur.

## Profil intervenant

Directeur d'hôpital

## Évaluation de fin de formation

Remise d'une attestation de fin de formation à chaque participant

## Documents remis aux stagiaires

- Les supports de cours sont disponibles sur l'espace client ou distribués lors de la formation
- **Les + : remise d'un livre** sur le sujet ou un thème d'actualité + **accès d'un mois à Hopitalex**, base de données juridique hospitalière

## PROGRAMME

Formation disponible en inter, intra et distanciel  
(proposition sur mesure) actualisée le 01/09/2021

La formation proposée a pour ambition de donner **une vision globale de la gestion des ressources humaines**, et concernant plus précisément la **gestion des carrières**, de fournir des outils et de trouver les moyens de rechercher les informations nécessaires pour **répondre facilement et sereinement aux demandes nombreuses et légitimes** des agents hospitaliers.

Pour cela, le fil conducteur de cette action sera le **parcours professionnel d'un agent**, de son recrutement à la cessation de son activité hospitalière.

### Découvrir l'histoire de la gestion des ressources humaines

- Historique et évolution de la fonction GRH
- Concept de gestion des ressources humaines

### Appréhender les droits et les obligations du personnel

- Statuts de la fonction publique
- Droits des fonctionnaires
- Nouveautés en matière disciplinaire
- Obligations et déontologie
- Cumul d'activités : règles en vigueur (décret du 30 janvier 2020)

### Approfondir les règles relatives aux évolutions de carrière

- Conditions d'admission aux emplois de la fonction publique hospitalière :
  - recrutements sur concours ou sans concours
  - catégorie d'agents : CDD, CDI, stagiaires, titulaires
- Évolution de « carrière » (et nouveau rôle des CAP/CCP) :
  - mise en stage, reprise d'ancienneté, titularisation
  - avancement : changement de grade, d'échelon, de corps
  - éléments sur les contractuels

### Connaître la réglementation en matière de positions statutaires et d'absences

- Positions statutaires :
  - Position « en d'activité »
  - temps partiel
  - mise à disposition
  - détachement
  - congé parental et congé de proche aidant
  - disponibilité
- Positions d'absence :
  - congés de maladie (ordinaire, de longue maladie, de longue durée, cure médicale),
  - accident du travail/maladie professionnelle, CITIS
  - congé maternité,
  - congé de paternité
  - congé pour garde d'enfant malade
  - congé pour formation professionnelle
  - congés annuels
  - dons de jours de congé
  - absences syndicales
  - grève
  - autres autorisations d'absence

### Connaître les modalités de la cessation d'activité

- Cessation d'activité :
  - fin de contrat
  - démission
  - rupture conventionnelle
  - licenciement / révocation
  - décès
  - retraite

### À l'issue de la formation, les participants :

- auront une vision d'ensemble de la réglementation en matière de gestion des carrières pour les titulaires et gestion des contractuels,
- connaîtront les droits et les obligations des agents,
- sauront rechercher toutes les informations nécessaires à leur activité,
- disposeront d'outils pour mettre en pratique les différents textes législatifs et réglementaires

*Ce programme est mis à jour en permanence pour tenir compte des modifications de la réglementation notamment de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019*